

**TABLEAU ANNEXE RECAPITULATIF DE
L'ENSEMBLE DES INDEMNITES DE
FONCTIONS ALLOUEES AUX MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

(article L2123-20-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales)

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ
A LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU... 27 MAI 2026

LE MAIRE,
Tony FRANCONVILLE



Nom de la Commune : DOURGES

Population totale : 6 164 Habitants

Fonction	Calcul de l'enveloppe globale Taux maximal en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique Hors Majoration	Taux indemnité de base « VOTE » Hors Majoration (en % de l'indice Brut terminal de la fonction publique)	Taux « VOTE » Majoré au titre « de la DSU »
Maire	58,30 %	51 %	59,13 %
1 ^{er} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
2 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
3 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
4 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
5 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
6 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
7 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	15 %	18,40 %
8 ^{ème} Adjoint au Maire	23,32 %	-	-
Conseiller délégué 1		6,4 %	7,85%
Conseiller délégué 2		6,4 %	7,85%
Conseiller délégué 3		6,4 %	7,85%
Conseiller délégué 4		6,4 %	7,85%
Conseiller délégué 5		6,4 %	7,85%
Conseiller délégué 6		6,4 %	7,85%
Conseiller délégué 7		6,4 %	7,85%
TOTAL	244,86 %	200,80 %	242,88 %

REÇU EN PREFECTURE

le 03/06/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216202747-20260527-DEL04270520